



**Lors d'une audience accordée hier par le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, ce dernier a officiellement remis la lettre d'autorisation au président du Parti pour la réconciliation nationale du Cameroun, Cabral Libii, pour exercer librement ses activités.**

Selon les rapports, cette décision fait suite à l'approbation des activités du parti par le ministère de l'Administration territoriale, chargé de réglementer les activités des partis politiques dans le pays.

Des responsables du Parti pour la réconciliation nationale de Cameroun, auraient officiellement demandé à exercer leurs activités légalement après l'élection de leur bureau exécutif en mai 2019 dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, élection au cours de laquelle M. Cabral Libii a été élu à la tête du parti.